

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jessica Le Siège

<https://www.cadre21.org/membres/7722f2a5e632d474ef854549>

Date d'obtention : 2021-10-19 18:12:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En résumé, il faut d'abord accueillir la personne qui vient se confier sur la situation. Que ce soit la victime, la personne qui a partagé les photos, un témoin ou un parent. Ensuite, il faut voir à respecter le mandat de l'établissement. Par exemple, si un parent vient pour discuter d'une situation qu'il a entendu ou a été témoin, nous devons le référer au service de police directement puisque cela ne fait pas partie de notre mandat. Si c'est un élève qui vient nous voir, on doit remplir une fiche d'évaluation pour en apprendre plus sur la situation. **EN AUCUN TEMPS NOUS DEVONS REGARDER LE CONTENU DES PHOTOS OU DES VIDÉOS.** Chaque élève impliquée de près ou de loin dans la situation devra être rencontrée par un intervenant formé et son téléphone cellulaire devra être confisqué si l'intervenant juge qu'il a des chances sérieuses que des photos ou des vidéos contenant de la pornographie juvénile soient présentes dans celui-ci. Lors de la rencontre, l'intervenant devra faire l'évaluation de l'incident à l'aide de la grille d'évaluation où il pourra déterminer l'ampleur, la nature, les intentions et l'étendue de la situation. Il sera donc possible de déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. S'il s'agit d'un acte jugé impulsif, la grille d'évaluation sera remplie et le téléphone cellulaire confisqué. Lorsque toutes les fiches d'évaluation et que tout le protocole a été respecté et les cellulaires confisqués, il faut contacter les policiers afin qu'ils prennent la relève de l'intervention. Dans le cas où l'intervenant juge qu'il s'agit d'un acte malveillant, l'élève qui a fait l'acte ne remplira pas la grille d'évaluation, mais son téléphone cellulaire sera confisqué. Si l'intervenant se rend compte qu'il s'agit d'un acte malveillant durant la grille d'évaluation, il doit cesser immédiatement. Les policiers seront tout de suite contactés et ce sont eux qui prendront le relais auprès de l'élève ayant posé un geste supposé malveillant. Il est important de ne pas le questionner puisque si le dossier se rend devant un juge, il ne faut pas que le questionnaire ait été fait à plusieurs reprises.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est très important de suivre son aide mémoire à la lettre puisque chaque situation est différente et il est facile de tomber dans des zones grises où l'on ne sait plus quoi faire. Je crois que ce que je retiens le plus c'est qu'il faut appliquer le programme sexto en tout temps lors d'une situation sauf lorsque cela dépasse notre mandat en tant qu'école. On veut aider, mais des fois si on essaie d'en faire trop c'est à ce moment-là qu'on peut faire des choses qui vont nuire à long terme.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate semble être celle où l'on doit remplir la grille d'évaluation. Bien que les questions soient neutres et en surface, il s'agit d'un sujet qui peut être gênant et malaisant et dont l'adolescent n'a sûrement pas envie de discuter. Il faut être capable de gérer ses propres émotions pour rester neutre, ne pas tomber dans le jugement et être capable de poser les questions nécessaires. Il faut également être capable d'accompagner l'élève à travers ces questions et de les accueillir dans tout ce qu'ils sont en train de vivre.